**Mise en demeure de mettre en conformité un logement au regard des normes de décence énergétique**

**-**

(modèle de lettre à adapter en fonction de votre situation personnelle[[1]](#footnote-1))

***Conseil :*** *envoyez ce courrier par lettre recommandée avec demande d’avis de réception*

*Indiquez ici vos coordonnées :*

* *prénom et nom du locataire*
* *adresse postale*
* *numéro de téléphone*
* *adresse e-mail*

*Indiquez ici les coordonnées de votre propriétaire bailleur (ou mandataire) :*

* *prénom et nom*
* *adresse postale*

Fait à *…lieu*

le *…date*

**Objet : Mise en demeure d’exécuter des travaux de mise en conformité avec les normes de décence énergétique**

Lettre recommandée avec A/R *n°… (indiquez ici le numéro de référence de la LRAR)*

Madame, Monsieur,

Comme je vous en ai informé à plusieurs reprises, notamment dans mon courrier en date du *… (indiquez ici la date du dernier courrier d’information transmis au bailleur)*, le logement que vous m’avez donné en location, situé *… (adresse du logement)*, en vertu du bail signé le *…. (date de signature du bail), ne satisfait pas aux conditions de décence exigées par la loi.*

En effet, je vous rappelle qu’au titre de l’article 6 de la loi du 6 juillet 1989, le bailleur est tenu de remettre au locataire un logement décent, répondant à un critère de performance énergétique minimale, défini par un seuil maximal de consommation d’énergie. Ce seuil a été fixé par décret. En ce sens, l’article 3 bis du décret du 30 janvier 2002 prévoit que *« en France métropolitaine, le logement a une consommation d'énergie, estimée par le diagnostic de performance énergétique défini à l'article L. 126-26 du code de la construction et de l'habitation, inférieure à 450 kilowattheures d'énergie finale par mètre carré de surface habitable et par an.* »

Or, à la lecture du DPE annexé au contrat de bail, je constate que mon logement présente une consommation en énergie finale de *…* kWh/ m2 et par an *(indiquez ici l’information issue du DPE)*.

À ce titre, mon logement n’est pas énergétiquement décent. Il vous appartient donc d’y remédier en faisant effectuer les travaux nécessaires, afin que mon logement respecte le seuil réglementaire.

Dans le souci d’un règlement amiable, je vous demandais de bien vouloir vous engager par écrit à réaliser les travaux nécessaires. Je souhaite que votre accord écrit précise les éléments descriptifs des travaux, ainsi que la date du début des travaux et leur durée, conformément à l’article 7 de la loi du 6 juillet 1989.

À ce jour, je n’ai pas reçu cet accord écrit.

Veuillez donc considérer la présente comme valant « mise en demeure ». À défaut de la confirmation de votre accord, sous huitaine, je me verrais contraint de faire valoir mes droits devant les instances compétentes.

Par ailleurs, je me permets de vous rappeler que, pour tout complément d’information sur vos obligations contractuelles, vous pouvez contacter votre Agence départementale d’information sur le logement (ADIL), dont les coordonnées sont référencées sur le site internet ci-joint : [www.anil.org](http://www.anil.org).

Veuillez recevoir, *… (formule de politesse, par exemple : « Madame, Monsieur, l’expression de mes sincères salutations. »)*

Signature

1. Ce modèle vous est présenté à titre indicatif. Il est destiné à vous aider à rédiger votre propre courrier.

   Pour toute information, consultez votre ADIL (pour connaître votre ADIL : [www.anil.org](https://www.anil.org/lanil-et-les-adil/votre-adil/)) [↑](#footnote-ref-1)